

CS (Certification de spécialisation) Arboriste Elagueur

Un diplôme vers l'emploi !

Diplôme d'Etat du Ministère de l'Agriculture de niveau 4
N° de fiche RNCP : 31620



QUALIF Emploi



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Métiers visés et débouchés

ARBORISTE ELAGUEUR.EUSE

Professionnel-le de l'arbre, il-elle réalise tous les travaux d'élagage, d'abattage, de taille (y compris dans les arbres de grande hauteur).

Objectif

Valider le CS Arboriste Elagueur, Diplôme de niveau 4 du Ministère de l'Agriculture

Le titulaire du diplôme valide les compétences suivantes :

- ♣ L'arboriste intervient sur l'entretien, la consolidation des végétaux ligneux de plus ou moins grande taille, plantés en isolés, en massif ou en haies. Il-elle est également amené-e à réaliser des opérations d'abattage et démontage notamment de végétaux encombrants ou dangereux pouvant porter préjudice à des tiers ou des biens. Il-elle doit être capable de diagnostiquer l'état de l'arbre, de la haie ou de la plantation sur lequel il doit intervenir. Il-elle doit être en capacité de proposer des solutions d'intervention en anticipant l'impact de son action et en prenant en compte les risques liés à la réalisation du chantier et les contraintes environnementales.
- ♣ Les interventions concernent des opérations de tailles diverses, de consolidation de l'arbre, voire de traitements. Les situations de travail se réalisent en équipes d'au moins deux personnes, capables de se porter assistance mutuellement. Après le chantier, l'élagueur.euse évacue le chantier et traite les déchets, stocke, vérifie et entretient périodiquement les matériels et équipements dans les conditions optimales.
- ♣ Les aspects liés à la sécurité sont primordiaux de part le potentiel de dangerosité des situations de travail.
- ♣ **Poursuite d'études possibles** : Autres spécialisations...

Organisation de la formation

- ♣ Formation à plein temps de **980 H** dont 12 semaines en entreprise (peut varier selon les acquis du stagiaire)
- ♣ **Délai d'accès à la formation** : Rentrée en septembre ou selon les compétences visées et/ou nécessaires

Public

Tout public, y compris en situation de handicap, satisfaisant aux conditions d'admission au diplôme.

- ♣ Toute personne de moins de 26 ans, en recherche d'emploi
- ♣ Les personnes de 26 ans et plus, inscrites à Pôle emploi
- ♣ Salarié-e-s d'entreprise (*contacter le centre de Kerliver*)
- ♣ Autres publics souhaitant effectuer une reconversion professionnelle

Pré-requis

- ♣ Etre âgé de 18 ans au moins

Admission

- ♣ Dossier de candidature à demander auprès du CFPPA et dépôt de candidature (CV et lettre de motivation)
- ♣ Tests pratiques de grimpe
- ♣ Entretien individuel

CFPPA KERLIVER - 29460 HANVEC

☎ 02 98 20 00 08 - 📠 02 98 20 04 28

📧 cfppa.hanvec@educagri.fr 🌐 www.kerliver.com

Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole Châteaulin - Morlaix - Kerliver

Formation continue

Méthodes et moyens pédagogiques

♣ En centre

Cours en salle - Salle informatique - Centre de ressources
Mises en situations professionnelles - Plateaux techniques
Arboretum
Visites - Intervenants
Accompagnement - Autoformation tutorée - FAD

♣ En entreprise

Découverte - observation - tutorat
Recueil de données - Analyse
Mise en situation professionnelle
Tutorat

Les + de la formation

- ♣ Formation à la conduite de nacelle 1B et 3B
- ♣ Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- ♣ Préparation physique
- ♣ Formation Grimpeur Sauveteur dans les Arbres (GSA)

Modalités d'évaluation

♣ **Certification** : Evaluation en Situation Professionnelle Significatives (visant l'obtention des 3 Unités Capitalisables (UC) du diplôme)

Le diplôme est organisé en blocs de compétences, validés par des évaluations et pouvant l'être de façon indépendantes.

Contenu de la formation

C1 : Définir une stratégie d'intervention

- C11 : Réaliser un diagnostic sur l'état de l'arbre
- C12 - Élaborer un plan

C2 : Mettre en œuvre des techniques d'accès au poste de travail

- C21 - Utiliser des techniques d'accès au houppier
- C22 - Se déplacer dans l'arbre

C3 : Réaliser des interventions techniques sur les arbres

- C31 - Réaliser des opérations d'entretien et de consolidation
- C32 - Réaliser des opérations de suppression

Insertion / Indicateurs

- ♣ Taux de réussite aux examens: 91,7 %
- ♣ Taux de satisfaction : 97,2 %

- ♣ Taux d'insertion professionnelle : 92,9 %
dont installation : 3,8 %

Statut, frais et rémunération

- ♣ < 26 ans en recherche d'emploi et > 26 ans inscrits à Pôle Emploi = Statut de stagiaire de la formation professionnelle
 - **Frais pédagogiques** : intégralement pris en charge par la Région Bretagne et versés directement au CFPPA
 - **Rémunération** : Pôle Emploi : rémunération en fonction des droits ouverts ; **si aucun droits** : Conseil Régional de Bretagne : aide financière simulable sur www.bretagne.bzh/aides/fiches/aide-financiere/
- ♣ Accompagnement spécifique des reconversions : CPF de transition professionnelle ...

Restauration / Hébergement

- ♣ Liste des hébergements dans les communes voisines au CFPPA disponible sur demande
- ♣ Déjeuner possible à Kerliver sur réservation (5,62€/repas)

Accessibilité



Nos bâtiments sont accessibles aux personnes en situation d'handicap

Contacts

- ♣ Coordonateur.rice de la formation : Sylvain PALIGOT
- ♣ Secrétariat CFPPA : Sandrine DELMOTTE

CFPPA KERLIVER - 29460 HANVEC

☎ 02 98 20 00 08 - 📠 02 98 20 04 28

📧 cfppa.hanvec@educagri.fr 🌐 www.kerliver.com

Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole Châteaulin - Morlaix - Kerliver